

Manche

Bricquebec. Collège Marcel-Grillard Débat citoyen en anglais

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | mardi 2 mai 2017

388 mots



Des collégiens sont venus de plusieurs établissements de la région afin de démontrer leurs qualités de débatteur.

En ce mardi 25 avril, de nombreux collégiens sont réunis pour le fameux débat citoyen qui va les départager. A partir d'une initiative de l'Education nationale et avec le soutien du Conseil départemental, voilà une idée très appréciée de tous.

Rappelons le principe de l'action : faire s'opposer deux équipes de quatre élèves sur un sujet tiré au sort. Le sujet de l'année ? A partir d'une déclaration : « **Un style de vie bon pour la santé est possible pour chacun** », les élèves sont invités à débattre en développant les arguments pour et contre.

On le voit, un exercice délicat et qui a opposé six équipes représentant le collège du Ferronay, le collège de Saint Sauveur-le-Vicomte et de Portbail, le collège Le Corre, le collège Félix-Buhot et celui de Bricquebec, bien entendu. Huit équipes ont confronté leur talent devant les membres du jury, dont la mission a été délicate devant les qualités de certaines prestations.

On imagine que les collégiens ont travaillé toute l'année afin de développer leurs capacités de s'exprimer dans la langue de Shakespeare.

Une évaluation détaillée

Lors du débat, après une préparation par équipes, les échanges ont été jugés en fonction de la qualité et de la richesse de l'argumentation. L'aptitude à rebondir sur l'argumentation adverse et à l'exploiter est également entrée en ligne de compte, de même que la force de la communication et de conviction. Naturellement, la langue anglaise elle-même a été au coeur des jugements ainsi que la courtoisie et la qualité d'écoute.

Les deux équipes gagnantes sont : Bricquebec avec Maxime Henri, Martin Dorizon, Océane Pogu et Antoine Perchey. En face, on a et l'équipe numéro 1 du collège Le Corre, avec Chloé Guelfucci, Brunile Tollot, Simon Julien et Enzo Gosselin. Les deux équipes participeront aux demi-finales à Saint-Lô le 31 mai.

E.G.